

## REGLEMENT DE LA SAISINE CITOYENNE

### ▪ Dépôt de la pétition et information du/de la Président(e) du CESER

Le mandataire unique remet la pétition par un dépôt au siège du CESER (dépôt physique, par courrier, par mail).

Le mandataire unique informe le/la Président(e) du CESER Centre-Val de Loire de la pétition via un courrier lui transmettant le texte de la pétition et comportant des informations sur le nombre de signatures recueillies.

Le CESER adresse au mandataire un courrier accusant réception simple de la demande.

### ▪ Recevabilité formelle de la pétition

Les pétitions font l'objet d'un contrôle de recevabilité visant à s'assurer du respect des formes conditionnant la recevabilité de la pétition, qui doit nécessairement :

- être adressée par un mandataire unique au/à la Président(e) du Conseil économique, social et environnemental régional,
- préciser clairement la question posée et le lien de la problématique avec le territoire de la région Centre-Val de Loire,
- être présentée par le mandataire qui justifiera au moins 4 000 personnes qui certifient être majeures, résidant régulièrement en région Centre-Val de Loire et issues des 6 départements de la région,
- mentionner le nom, le prénom, l'adresse postale, l'adresse mail et la signature de chaque pétitionnaire.

### ▪ information du Bureau

Le CESER garantit la confidentialité des données personnelles, conformément à la réglementation en vigueur.

Le/La Président(e) transmet ensuite la pétition complète (courrier et signatures) au Bureau ainsi qu'une analyse de la recevabilité formelle de la pétition.

### ▪ Examen de la demande par le Bureau

- **Analyse de la pertinence et de la recevabilité de la demande**

Le mandataire de la pétition peut être auditionné par le Bureau en amont de sa décision sur les suites à donner.

Le mandataire qu'il s'agisse d'une personne physique, morale ou d'un collectif, peut-être accompagné d'une délégation de 2 signataires.

## - **Décision du Bureau**

Le Bureau statue sur la recevabilité de la pétition et apporte une réponse au pétitionnaire dans un délai de 2 mois.

Si le Bureau déclare la pétition irrecevable, il motive sa décision sur le fond et sur la forme et décide d'éventuelles suites à donner.

Les raisons peuvent être les suivantes :

- irrecevabilité formelle ;
- Sujet n'intéressant pas spécifiquement la région Centre-Val de Loire ;
- Plan de charge du CESER ne permettant pas de répondre à la saisine dans le temps fixé par le règlement ;
- ...

Si le Bureau déclare la pétition recevable, il confie la saisine citoyenne à la (les) commission(s), section(s) concernées par le sujet, groupe de travail temporaire, la responsabilité de la préparation d'une réponse à la saisine, qu'elle prenne la forme d'un avis ou d'une étude.

Dans les deux cas de figure, le CESER informe le mandataire par courrier de la suite accordée à sa demande.

### ▪ **Association des pétitionnaires au traitement de la saisine**

Dans le cas où la pétition est déclarée recevable par le Bureau, le mandataire peut être auditionné par la section, la commission ou le groupe de travail temporaire concernés et ce, au début des travaux.

### ▪ **Validation de l'avis du CESER**

La réponse du CESER, qu'elle prenne la forme d'un avis simple ou d'une étude, sera votée dans un délai maximal d'un an à compter de la décision du Bureau.

La réponse du CESER est adressée au mandataire unique de la pétition, au Président du Conseil régional, au Préfet de région et à tout autre organisme que le CESER jugera utile.

Les demandes de saisine, décisions du bureau sur la recevabilité ou irrecevabilité ainsi que les réponses aux demandes sont mises en ligne sur le site internet du CESER.

### ▪ **Contrôle**

Le CESER se réserve la possibilité d'opérer des contrôles par sondage pour s'assurer de la réalité des signatures.

## Modèles de recueil de signature

Texte de la pétition, présenté par le mandataire unique dans les mêmes termes par tous les signataires :

.....  
.....  
.....

Je, soussigné (e), (nom) ..... (prénom).....

Certifie sur l'honneur être majeur (e), résidant régulièrement en région Centre-Val de Loire

Être domicilié (e) :

Adresse postale .....

Adresse mail .....

Signature .....

### Ou sous forme de tableau

Texte de la pétition, présenté par le mandataire unique dans les mêmes termes par tous les signataires (texte rappelé en entête de chacune des pages de la pétition) :

.....  
.....  
.....

NOM	PRENOM	Adresse postale	Certifie sur l'honneur être majeur (e),	Adresse mail	Certifie résider régulièrement en région Centre-Val de Loire	SIGNATURE